

## Évaluation d'incidences Natura 2000 : Formulaire simplifié

### Le Réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est de concilier biodiversité et activités humaines, dans une logique de développement durable. Le réseau comprend des :

- zones spéciales de conservation (ZSC)\* désignées au titre de la Directive « Habitat faune Flore »,
- zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux.

En Bourgogne, le réseau représente 66 sites et couvre 12% du territoire. Vous trouverez en *annexe 1* la carte des sites du département où se déroule votre activité.

### L'évaluation des incidences

Un projet est soumis à évaluation des incidences s'il figure dans :

- la liste nationale du décret n°2010-365 du 9 Avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000,
- la liste locale complémentaire au 1<sup>er</sup> décret : arrêtés préfectoraux du 29 juillet 2011 (71), 25 août 2011 (58), 9 septembre 2011 (21) et du 23 septembre 2011 (89)
- la liste locale « régime propre » (élaboration en cours).

Ce régime s'applique, selon les cas, que l'on soit dans un site Natura 2000 ou hors site, certains projets pouvant avoir des incidences sur de grands territoires.

### Le formulaire simplifié

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : mon projet a-t-il une incidence sur un site Natura 2000 ?

**Attention** : Si une incidence est possible, un dossier d'évaluation complet doit être établi.  
(Vous trouverez en *Annexe 2* le schéma présentant la démarche à suivre.)

Ce formulaire permettra au service instructeur du dossier de fournir l'autorisation requise ou dans le cas contraire de demander de plus amples précisions sur certains points. Il vise à aider le porteur de projet à réaliser l'évaluation d'incidences Natura 2000 pour le projet qu'il souhaite réaliser. Cette évaluation reste toujours réalisée sous son entière responsabilité. Il peut apporter tout complément qu'il juge nécessaire.

### **Où trouver l'information ?**

➔ **Précisions sur la démarche** : Auprès de la DDT de votre département, dans les documents mis en ligne sur le site internet de la DREAL Bourgogne :

*Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Prendre en compte Natura 2000 dans les activités > Le principe de l'évaluation des incidences*

➔ **Cartographie des sites** : dans l'application « cartographie dynamique » de la DREAL Bourgogne  
*Connaissance des territoires > Information géographique > Cartographie dynamique*

➔ **Définition et localisation des enjeux, liste des espèces et habitats** : dans le document d'objectifs du site Natura 2000 concerné lorsqu'il est élaboré (mairies concernées, DDT, site internet de la DREAL) ; formulaires standards de données et fiches pédagogiques (site internet DREAL)

*Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Connaître le réseau des sites bourguignons*

➔ **Eclairage sur les enjeux** : auprès de l'animateur du site Natura 2000 concerné (liste sur le site internet de la DREAL Bourgogne)

\* *Nota bene* : les SIC ou sites d'importance communautaire cartographiés en Annexe correspondent aux sites qui feront l'objet d'un arrêté ministériel de désignation en zones spéciales de conservation (ZSC)

**Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NEVERS

Adresse : 124 Route de Marzy,

Commune : 58027 NEVERS

.....  
Téléphone : 0386618163..... Fax : 0386618199.....

Courriel : [jhlance@agglo-nevers.fr](mailto:jhlance@agglo-nevers.fr)

**Le projet :**

Intitulé : Renouvellement de l'arrêté d'autorisation de rejets de la station d'épuration de Fourchambault-Garchizy

Adresse : Quai André Malraux

Commune : 58600 GARCHIZY

Référence cadastrale : AY 003

**1. Description du projet****1.A. Nature du projet**

Description sommaire du projet

Renouvellement de l'arrêté d'autorisation de rejets de la station d'épuration de Fourchambault.

La station d'épuration de Fourchambault, d'une capacité de 15 000 équivalent-habitants, traite les effluents des communes de Fourchambault, Garchizy, Marzy ainsi qu'une partie de la commune de Varennes-Vauzelles, avant rejet dans le milieu récepteur (bras mort de la Loire). L'arrêté d'autorisation arrivant à échéance en 2024, son renouvellement est nécessaire.

**1.B. Localisation par rapport à Natura 2000**

Le projet est-il situé :

- Dans un ou plusieurs sites Natura 2000 :  Oui  Non

Le(s)quel(s)? N° Site : FR 2610004 Nom du site : "VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ENTRE MORNAY-SUR-ALLIER ET NEUVY-SUR-LOIRE"

N° Site : FR 2600965 Nom du site : "VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ENTRE CHER ET NIEVRE"

- A proximité d'un ou plusieurs sites Natura 2000 :  Oui  Non

Le(s)quel(s)? N° Site : FR 26..... Nom du site :  
N° Site : FR 26..... Nom du site :  
N° Site : FR 26..... Nom du site :

Vous trouverez en *Annexe 1* la carte des sites Natura 2000 du département.

Cette cartographie est également disponible sur le site internet de la DREAL Bourgogne (cf page 1)

**Joindre au présent formulaire :**

- la **carte de l'Annexe 1** correspondant à votre département en localisant le projet
- une **carte de localisation précise** du projet (carte IGN au 1/25 000°) et du périmètre Natura 2000 ou plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.). Les fonds de plan adaptés à

l'échelle et les périmètres Natura 2000 peuvent être édités avec l'outil « cartographie dynamique » sur le site internet de la DREAL (cf page 1).

### 1.C. Étendue du projet

Quelle est la surface de l'implantation du projet : [environ 9 000.m<sup>2</sup>](#)

Quelle est la longueur (si linéaire) : .....m

Quelles sont les emprises en phase chantier : .....m<sup>2</sup>

### 1.D. Délais de réalisation

Projet pérenne (Construction,....)

Durée du chantier (en jour, mois) : [Non concerné](#)

Période du chantier (jour, mois) : [Non concerné](#)

Projet temporaire (Manifestation,...)

Durée du projet (en jours, mois) : .....

Période du projet (jour, mois) : .....

### 1.E. Aménagement(s) inhérent(s) au projet

Décrire, le cas échéant, les aménagements nécessaires au projet (voiries, réseaux, zone de stockage).

Pour les manifestations ou interventions, préciser les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, la logistique et le nombre de personnes attendues.

[Le renouvellement de l'arrêté de la station d'épuration ne nécessite de réalisation de travaux sur le site. Le fonctionnement actuel perdurera.](#)

### 1.F. Entretien, fonctionnement, rejet

Préciser si l'activité générera des interventions ou rejets sur le milieu durant la phase chantier et la phase d'exploitation (traitements chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eaux pluviales ou usées, pistes), et les décrire succinctement (fréquence, nature, ampleur,...)

[L'exploitation courante de la station d'épuration engendre des rejets des eaux usées traitées dans le milieu récepteur \(bras mort de la Loire\). Ces rejets sont soumis à des normes de qualités des rejets à respecter. La qualité des rejets est suivie conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectifs.](#)

### 1.G. Cartographie de la zone d'influence de l'activité

Vous pouvez délimiter la zone d'influence de votre projet sur une carte au 1/25000 ème ou plus précise, en faisant également figurer les périmètres Natura 2000.

### 1.H. Démarches entreprises auprès d'experts

Avez-vous eu des contacts avec les animateurs de sites Natura 2000, des experts, des associations de protection de la nature lors de la définition de votre projet : demande d'information, discussion sur les scenarii techniques pour minimiser les incidences ?  Oui  Non

Si oui, comment avez-vous pris en compte les éventuelles préconisations ?

.....

## 2. Usages

Cocher les cases correspondantes pour indiquer quels sont les usages actuels de la zone du projet et ses alentours.

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pâturage/ Fauche   | <input type="checkbox"/> Pêche                    | <input type="checkbox"/> Décharge sauvage |
| <input type="checkbox"/> Grandes cultures   | <input type="checkbox"/> Chasse                   | <input type="checkbox"/> Urbanisée        |
| <input type="checkbox"/> Sylviculture   | <input type="checkbox"/> Autres sports et loisirs | <input type="checkbox"/> Aucun            |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres (préciser) : <a href="#">Station d'épuration de Fourchambault-Garchizy</a> |   |   |

Indiquer les usages créés ou amplifiés par le projet et l'évolution du bâti existant

[Le renouvellement de l'arrêté d'autorisation de rejets de la station d'épuration ne modifiera pas l'usage actuel de la station. Il n'est pas prévu de projet d'extension ou de démolition du bâti existant.](#)

### 3. Habitats naturels

Le tableau ci dessous vous permet d'indiquer les **habitats naturels (c'est-à-dire les types de milieux)** présents à l'emplacement même de votre projet et à proximité. **Cet état des lieux peut être établi sur la base d'observations et/ou des informations figurants dans les cartes des documents d'objectifs** (Où trouver l'information ? Page 1)

De même il permet de détailler les incidences que peut engendrer votre projet (implantation et à proximité) sur ces habitats.

Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, ...)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rejet dans le milieu aquatique | <input type="checkbox"/> Rejets dans l'air (poussières, fumées) |
| <input type="checkbox"/> Piétinement                    | <input type="checkbox"/> Circulation de véhicules               |
| <input type="checkbox"/> Remblaiement ou creusement     | <input type="checkbox"/> Autres incidences : .....              |

Type d'habitat naturel		Cocher si affecté par le projet	Précision sur les habitats naturels d'intérêt communautaire	Précision sur les incidences par milieu
Milieux ouverts	Prairie, Pelouse	<input checked="" type="checkbox"/>	Prairies maigres de fauche de basse altitude	Les parcelles situées au nord et sud du projet sont des prairies maigres de fauche de basse altitude. E projet n'a néanmoins pas d'impact direct sur ces parcelles
	Lande et parcours			
	Bocage, haies			
	Autre : .....			
Milieux forestiers	Forêt de résineux			
	Forêt de feuillus			
	Forêt mixte			
	Autre : .....			
Milieux humides	Cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	Forêts alluviales de bois tendre des bords de Loire, Saulaie-Peupleraie arborescente	Le rejet des eaux de la station a lieu dans le cours d'eau, à proximité de la forêt alluviale.
	Fossé			
	Étang			
	Zone humide			
	Autre : .....			
Milieux rocheux	Falaise			
	Affleurement rocheux			
	Éboulis			
	Autre : .....			

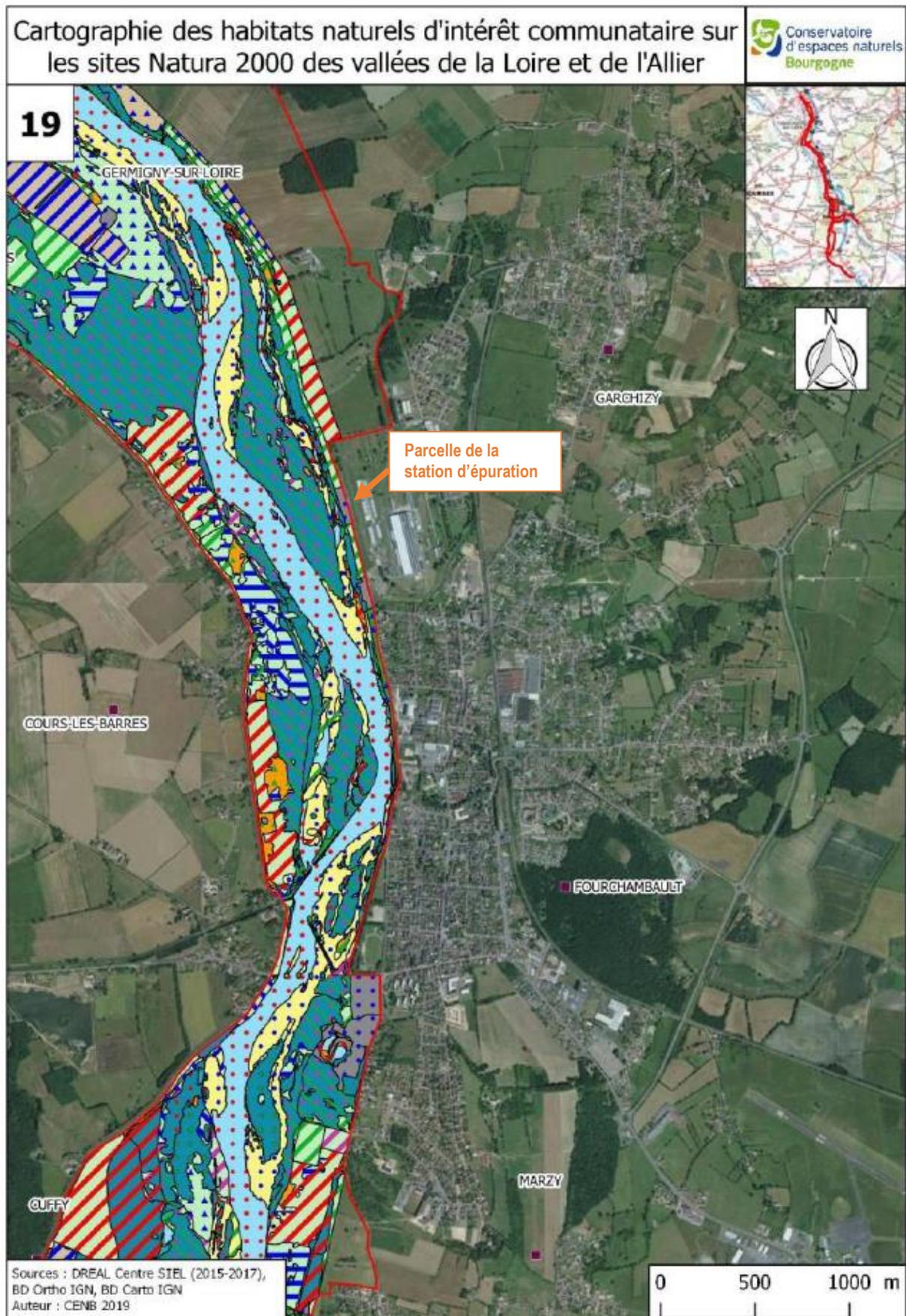
Afin de faciliter l'instruction du dossier et de mieux appréhender les milieux naturels environnants, merci de fournir quelques photos de l'implantation du projet et de son environnement en reportant leur numéro sur une carte de localisation et en indiquant ci-dessous leur légende.

Photo 1 : [Extrait de la cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire sur les sites NATURA 2000 des Vallées de la Loire et de l'Allier.](#)

Photo 2 : [Photographie des environs de la station d'épuration](#)

Photo 3 : .....

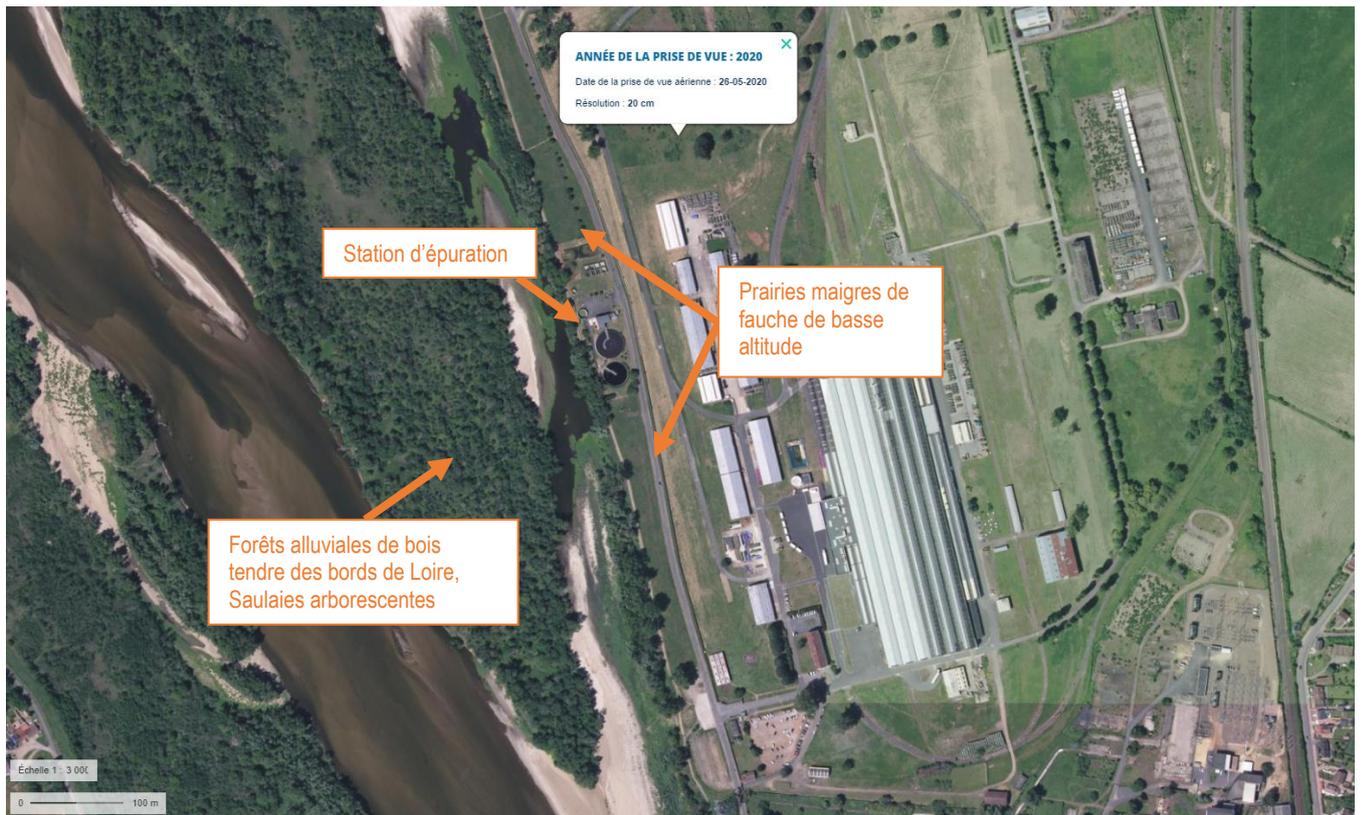
PHOTO 1 :



## Légende :

-  Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea
-  Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrochariton
-  Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
-  Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion pour partie
-  Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.
-  Pelouses sur sables xériques pour partie
-  Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement pour partie
-  Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement pour partie
-  Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin
-  Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) pour partie
-  Forêts alluviales de bois tendre des bords de Loire, Saulaie arborescente
-  Forêts alluviales de bois tendre des bords de Loire, Saulaie-Peupleraie arborescente
-  Forêts alluviales de bois tendre des bords de Loire, Peupleraies sèches
-  Forêts mixtes de Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia riveraines des grands fleuves (Ulmenion)

## PHOTO 2 :



Votre projet engendre t-il la destruction ou la détérioration d'habitats naturels ?

- Oui  Non

Si oui préciser le type d'habitat et la surface concernée

.....  
.....  
.....  
.....

#### 4. Espèces

**Cet état des lieux peut être établi sur la base des informations figurants dans les formulaires standards de données, les documents d'objectifs et autres documents disponibles pour chaque site Natura 2000 (Où trouver l'information ? Page 1).**

Préciser les espèces présentes sur l'implantation du projet et à proximité.

**Type d'habitat naturel recensé sur le site du projet :** « Autres espèces anthropisées »

**Type d'habitats naturel recensé à proximité :** « Roselières et magnocariçaies » / « Prairies de fauche ou gérées extensivement »

**Habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site du projet :** Aucun

**Habitats d'intérêt communautaire recensés à proximité :** « Prairies maigres de fauche de basse altitude » / « Forêt alluviales de bois tendre des bords de Loire, Saulaie-Peupleraie arborescente »

Espèces recensées sur la ZPS FR2600965 (source : DREAL BFC : annexe 3 pour la Nièvre, liste des espèces d'intérêt communautaire) :

- Mammifères : Castor, Loutre,
- Amphibiens et reptiles : Triron crêté, sonneur à ventre jaune
- Poissons : Grande Alose, Lamproie de rivière, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Saumon atlantique, Chabot, Blageon, Blouvière, Alose feinte
- Invertébrés : Ecaille chinée (Papillon)

.....

Quelles sont les incidences engendrées par votre projet sur les espèces (implantation et à proximité) ?

Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, ...)

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rejet dans le milieu aquatique | <input type="checkbox"/> Rejets dans l'air (poussières, fumées) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bruits et vibrations           | <input type="checkbox"/> Éclairage nocturne                     |
| <input type="checkbox"/> Piétinement                               | <input checked="" type="checkbox"/> Circulation de véhicules    |
| <input type="checkbox"/> Remblaiement ou creusement                | <input type="checkbox"/> Autres incidences : .....              |

Votre projet engendre t-il la destruction ou la perturbation d'espèces animales ou végétales qui ont permis la désignation du site Natura 2000 ?

- Oui  Non

Si oui préciser les espèces concernées, leur nombre et si les perturbations concernent des fonctions vitales de l'espèce (reproduction, repos, alimentation, ...)

.....  
.....  
.....

#### 5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidences de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés
- destruction ou perturbation dans la réalisation du cycle vital d'une espèce ayant contribué au

classement Natura 2000 du ou des sites concernés

**Votre projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?**

**Non : Justifiez votre conclusion :**

La station d'épuration a été mise en service en 1971. Le présent projet n'implique pas de modification du site ou du fonctionnement pouvant entraîner un impact sur le site NATURA 2000.

.....

.....

Ce formulaire accompagné de ses pièces jointes est à remettre au service instructeur du projet.

**Oui :** L'évaluation des incidences doit se poursuivre. Un dossier complet (conformément à l'article R414-23 du code de l'environnement) doit être établi et transmis au service instructeur du projet.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :